

Danièle Kergoat

Se battre, disent-elles...

2012, Paris, La Dispute, collection Le genre du monde, 354 pages.

Roland Pfefferkorn

Genre et rapports sociaux de sexe

2012, Lausanne, Éditions Page deux, collection Empreinte, 138 pages.

Plusieurs ouvrages tentant de définir les concepts utilisés dans le champ des recherches sur le genre ont été publiés ces dernières années œuvrant à leur légitimité et à montrer leur apport en sciences humaines et sociales. Si le « genre » est un terme qui s'est diffusé depuis le milieu des années 1990, particulièrement depuis les années 2000, en référence au *gender* des travaux anglo-saxons, des concepts tels que « rapports sociaux de sexe » ou encore « division sexuelle du travail » ont été élaborés dès les années 1980 en France. La spécificité française est une conceptualisation principalement à partir de la sociologie du travail soulignant la division entre la sphère productive (pour les hommes) et la sphère reproductive (pour les femmes). Dans un numéro de la revue *Politiques sociales et familiales* consacré aux métiers de la petite enfance, métiers dont la « naturalisation » des compétences dites « féminines » s'accompagne d'un manque de valorisation, il peut apparaître utile, pour comprendre cette assignation au genre, de revenir sur ces concepts. À cet égard, les ouvrages de Danièle Kergoat et de Roland Pfefferkorn sont complémentaires. Dans *Se battre disent-elles*, D. Kergoat (1) a réuni un certain nombre de ses articles publiés depuis les années 1980 jusqu'à aujourd'hui – lesquels s'appuient sur des recherches empiriques menées auprès des ouvrières ou de collectifs féminins, tels que les infirmières – pour mener aussi une réflexion conceptuelle. De son côté, R. Pfefferkorn présente et analyse un ensemble de concepts liés aux *Genre et rapports sociaux de sexe* (2). Les deux auteurs visent, par ces réflexions théoriques, à mieux comprendre la séparation et la hiérarchisation entre hommes et femmes mais également à identifier les leviers du changement. Ce compte rendu de lecture est axé sur les apports théoriques qui peuvent aider indirectement à éclairer les

réflexions sur les métiers de la petite enfance et leur professionnalisation. Comme le précise R. Pfefferkorn, en France, le concept de « genre » apparaît tardivement car il se trouve en concurrence avec d'autres concepts dont celui de « rapports sociaux de sexe » qui a été forgé par D. Kergoat. Cette dernière a posé la centralité de la division sexuelle du travail pour comprendre les rapports sociaux de sexe et a ainsi contribué au renouvellement de l'épistémologie de la sociologie du travail. La division sexuelle du travail est un concept qui permet de ne pas autonomiser les deux sphères, productives et reproductives. La division sociale a deux principes organisateurs : le principe de séparation (des travaux d'hommes et des travaux de femmes) et le principe hiérarchique (un travail d'homme vaut plus qu'un travail de femme). Il n'y a pas de destin biologique mais bien des construits sociaux, et ceux-ci ont une base matérielle comme l'explique R. Pfefferkorn : « *la production sociale des sexes repose d'abord sur une base matérielle, sur l'organisation et la division du travail concrète telle qu'elles se rencontrent dans la famille et dans le système productif* » (p. 116). L'articulation production-reproduction ne suffit pas à l'analyse. Dans les années 1980, au moment où le concept de « rapports sociaux » a trouvé un écho en sociologie, venant se substituer en grande partie à celui de « classes sociales » et voulant à la fois montrer les tensions, les conflits mais également la dynamique de leur recomposition, les rapports sociaux de sexe sont définis par D. Kergoat comme « *une vision sexuée des fondements et de l'organisation de la société, fondements et organisation ancrés matériellement dans la division sexuelle du travail* » (p. 103). La référence à des rapports sociaux permet de mettre en lumière le rapport de pouvoir entre les sexes qui repose aussi sur un

(1) Voir le compte rendu de l'ouvrage sur les travaux de Danièle Kergoat, « Travail et Rapports sociaux de sexe. Rencontres autour de Danièle Kergoat » dans *Politiques sociales et familiales* n° 105, 2011.

(2) Il a publié en 2007 aux éditions La Dispute *Inégalités et rapports sociaux. Rapports de classes, rapports de sexe*.

rapport hiérarchique, et de penser la totalité du social : « *tout rapport social est sexué, tandis que les rapports sociaux de sexe sont traversés par les autres rapports sociaux* » (Kergoat, p. 105). De plus, D. Kergoat parle de « consubstantialité » des rapports sociaux et de leur propriété : la coextensivité, c'est-à-dire qu'ils se reproduisent et se coproduisent mutuellement : « *il ne s'agit donc pas, autour d'une question donnée, de faire le tour de tous les rapports sociaux, un à un, mais de voir les intercroisements et les interpénétrations qui forment "nœud" au sein d'une individualité ou d'un groupe* » (p. 136). Comme exemple de consubstantialité, l'auteure utilise notamment la précarisation et la flexibilisation de l'emploi des « nomadismes sexués » : dans le temps pour les femmes (travail à temps partiel, explosion des plages de travail), dans l'espace pour les hommes (intérim, chantiers, déplacements pour les cadres). Autre exemple, avec le fait que le travail de « care » (dans un sens extensif : soins aux personnes) soit un travail « dédié » pour les femmes migrantes. Les femmes diplômées migrantes entrent en concurrence avec les locales non diplômées dans les emplois de service et l'on trouve ainsi des rapports ethniques qui se remodelent à travers les migrations féminines. Le care renforce, en quelque sorte, une double naturalisation : race et genre ; la racisation renforce et légitime la précarisation et la gendérisation. Ce concept « français » de consubstantialité concurrence un concept anglo-saxon introduit depuis peu, « l'intersectionnalité » (3), auquel D. Kergoat reproche de ne pas penser le rapport de domination comme mouvant et historique. Elle critique ainsi un raisonnement qui se ferait en terme de cartographie figeant les catégories. Toutefois, ce concept est lui-même encore assez peu usité en France et il ne vise pas à l'addition des discriminations-dominations mais à les penser aussi dans leurs coexistences et leurs coproductions. En outre, son intérêt est d'introduire de manière plus explicite la question de l'origine ethnique car les travaux menés dans une perspective de rapports sociaux ont surtout articulé sexe et classe sociale. De fait, penser ensemble genre et origine ethnique est une démarche très récente en France.

Les questions posées par les difficultés de qualification de certains métiers où les femmes sont très majoritairement présentes trouvent une explication dans ces rapports sociaux et leur consubstantialité. Pierre Naville (4), et c'est R. Pfefferkorn qui le rappelle, avait montré que la qualification se

joue dans les rapports sociaux. Les revendications infirmières étudiées par D. Kergoat, et reprises par R. Pfefferkorn, ont bien montré que « *la question de la reconnaissance des compétences en tant que qualification rémunérée avait été posée en termes particulièrement clairs par les infirmières en grève à la fin des années 1980* » (Pfefferkorn, p. 102). Ainsi, les compétences dites « féminines » liées aux soins ne sont pas reconnues, ou avec peine, comme des qualifications. En outre, les compétences relationnelles des femmes sont aussi « naturalisées ». Cette même problématique de compétences « naturalisées » et « hiérarchisées » sur une échelle des valeurs de ce qui se rémunère est particulièrement présente dans le travail de care. Se référant aux travaux d'Annie Dusset (5), D. Kergoat souligne le caractère ambivalent du rapport à la qualification des employées du secteur des services à domicile. La déqualification du travail ménager est intériorisée mais elles ont construit un rapport positif à la relation d'aide pour laquelle elles n'étaient pas du tout rétribuées. Or, c'est justement cette dimension qui leur apparaît comme exigeant des qualifications professionnelles : « *on peut se demander si le rapport positif au travail de care ne tient pas pour partie au fait qu'il réhabilite théoriquement le travail domestique comme travail, puisque, comme le dit Pascale Molinier, "le care définit conjointement certaines activités ainsi que l'intelligence mobilisée pour leur réalisation"* » (Kergoat, p. 276). Et de préciser que l'engagement subjectif des salariées, partie intégrante et indispensable de leur travail, n'est ni reconnu, puisqu'il n'a pas fait l'objet d'une formation institutionnalisée, ni, bien sûr, rémunéré, puisque cet engagement n'est pas prévu explicitement dans leur contrat de travail. Le travail est donc vu comme l'enjeu des rapports sociaux. Le noyau dur de la production sociale ne serait donc pas la sexualité [ce qui est une critique implicite des travaux des anthropologues qui la posent comme source de la domination masculine (6)] mais le travail. Or, raisonner seulement à partir du travail ne permet pas de saisir l'ensemble des rapports sociaux de sexe, notamment de comprendre les violences sexuelles et conjugales. Plus globalement, on peut regretter que les rapports de pouvoir au sein du couple et leurs ressorts aient été l'objet de très peu d'investigations. Cette centralité du travail (et on parle de « travail domestique » pour tenir compte de la sphère privée) conduit à en faire un levier (voire le principal levier) à la domination. L'accès des femmes à

(3) L'« intersectionnalité » est une notion issue du « *black feminism* » qui intègre dans l'analyse l'interaction entre plusieurs systèmes de domination-oppression dont principalement le genre, la classe et la race.

(4) Naville P., 1956, *Essai sur la qualification*, Paris, Librairie Marcel Rivière.

(5) Dusset A., 2005, *Travaux de femmes. Enquêtes sur les services à domicile*, Paris, L'Harmattan, collection Travail social, 2005.

(6) On pense notamment à Françoise Héritier dans son ouvrage publié en 1996, *Masculin Féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob.

l'activité professionnelle, même pour les catégories les moins qualifiées, a un effet libérateur. Le travail aurait la possibilité de modifier les individus. Les femmes ont conquis, comme l'a montré les travaux de D. Kergoat, des marges d'autonomie plus grande, par les mobilisations collectives notamment de certaines catégories de salariées. Il existe un potentiel subversif du travail des femmes : développement d'un sentiment d'être utile et productive, opposé à la dévalorisation quantitative et qualitative de leur travail, notamment pour celles en bas de l'échelle.

Mais le concept des rapports sociaux de sexe induit un raisonnement en terme de groupe social (le groupe des hommes, d'un côté, et celui des femmes, de l'autre) qui présente aussi des limites par rapport au concept de « genre » questionné par R. Pfefferkorn. Le genre a d'abord renvoyé au sexe social se distinguant du sexe biologique. Par la suite, la prise en compte des contextes sociaux dans lesquels sont constitués les sujets a conduit à envisager le genre comme le produit d'un système ou comme le résultat de contraintes organisationnelles ou institutionnelles. Lorena Parini (7) parle

de « système de genre » fondé sur les représentations et les pratiques qui conduit à l'établissement de régimes de genre. Joan Scott insiste sur les rapports de pouvoir que le concept doit également inclure, c'est-à-dire l'intégration que les rapports entre hommes et femmes sont hiérarchisés. Intégrer le genre dans l'analyse ne signifie pas simplement regarder les différences de situation entre les hommes et les femmes mais prendre en compte l'asymétrie de ces mêmes positions et leur hiérarchie. À ce titre, les travaux de sociologie de la famille sont critiqués par R. Pfefferkorn car ils se basent sur un paradigme contractuel, donc une égalité des positions pour négocier, entre les membres du couple. Aujourd'hui, la polysémie du terme de « genre » et ses usages extensifs à tout ce qui a rapport « aux femmes » conduisent à délaisser un peu trop sans doute les rapports sociaux de sexe dans ce qu'ils désignent comme rapports de pouvoir et de conflictualité.

Sandrine Dauphin

Rédactrice en chef de *Politiques sociales et familiales*

(7) Parini L., 2006, *Le système de genre. Introduction aux concepts et théories*, Zurich, éditions Seismo.